L'Année PhiLanthropique
The PhiLanthropic Year

Volume 6 | Printemps / Spring 2025

Credit: Tommy Trenchard

PhiLab

Coordonnées | Contact
philab@uqam.ca
www.philab.uqam.ca
514-987-3000 #8576

Directeurs de publication
Publication Directors
Elisabeth Robinot & Adam Saifer

Rédacteurs en chef | Editors in Chief
Elisabeth Robinot & Adam Saifer

Coordination de la rédaction
Edition Coordination
Laurence Croteau

Contributeurs | Contributors
Adam Parascandola
Adam Saifer
Alice Chipot
Amina Wazoumi Ignanoné
David Grant-Poitras
Diane Alalouf-Hall
Elisabeth Robinot
Éric St-Pierre
Fahad Ahmad
Hilary Pearson
Jean-Marc Fontan
Joey Mac Intosh
Jonathan Deschesnes
Joshua Newton
Karine Meaux
Katherine Lacefield
Laurence Croteau
Léo Bérenger Benteux
Michelle Riley
Peter R. Elson
Saouré Kouamé
Susan Philips
Sylvain A. Lefèvre
Taïeb Hafsi
Thierry Delvigne-Jean
Verena Gruber

Conception graphique | Graphic Design
Laurence Croteau

ISSN: 2563-3058
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2025.

À propos du PhiLab | About PhiLab

Le **Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie** (PhiLab) a été créé en 2014 dans le cadre d'une demande de financement « développement de partenariat » obtenue du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Ce financement a été reconduit en 2018 pour six années par l'obtention d'une subvention « partenariat » du CRSH. Depuis 2024, PhiLab profite de financements octroyés par différentes fondations dont la Fondation Lucie et André Chagnon et la Fondation Mirella et Lino Saputo. Le Réseau pancanadien constitue un lieu de recherche partenarial, de partage d'information, de mobilisation des connaissances sur la philanthropie subventionnaire et de formation à la recherche. Les activités de recherche conduites en partenariat valorisent les connaissances auprès d'une diversité d'acteurs sociaux, d'agences gouvernementales, milieux universitaires et petits et grands médias. La valorisation des connaissances, via des outils de communication novateurs et accessibles, permet une diffusion élargie des connaissances produites ou déjà existantes. Le Réseau regroupe des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique à travers le monde afin de partager des informations, des ressources et des idées.

The **Canadian network of partnership-oriented research on philanthropy** (PhiLab) was created in 2014 as part of a "partnership development" funding application obtained from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC). This funding was renewed in 2018 for six years by obtaining a "partnership" grant from SSHRC. Since 2024, PhiLab has benefited from funding granted by various foundations, including the Fondation Lucie et André Chagnon and the Mirella and Lino Saputo Foundation. The Pan-Canadian Network is a hub for partnership research, information sharing, knowledge mobilization on grantmaking philanthropy and research training. Research activities carried out in partnership promote knowledge among a wide range of social players, government agencies, academics and small and large media. The valorization of knowledge, via innovative and accessible communication tools, enables a wider dissemination of the knowledge produced or already existing.

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Canada

PERSPECTIVES THÉORIQUES | THEORETICAL PERSPECTIVES

Credit : Tommy Trenchard

PERSPECTIVES THÉORIQUES
THEORETICAL PERSPECTIVES

Rôles et fonctions de la philanthropie subventionnaire et opérationnelle : entre valeur de partage, subsidiarité et conflictualité

Par Jean-Marc Fontan, *Cofondateur et ex-codirecteur du PhiLab* ; **Diane Alalouf-Hall,** *responsable de la valorisation et de la formation au PhiLab*

Jean-Marc Fontan est le cofondateur et codirecteur sortant du PhiLab. Il est professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est spécialisé dans le domaine de la sociologie économique et travaille sur les thèmes de l'économie sociale, des actions collectives de lutte contre la pauvreté, de la revitalisation socio-territoriale, de la philanthropie organisée et de la recherche partenariale.

Diane Alalouf-Hall est professeure associée à l'UQAM et chercheure au PhiLab depuis 2016. Elle a été coordonnatrice du Réseau PhiLab puis du directrice du PhiLab Québec et maintenant responsable de la valorisation et de la formation au PhiLab. À titre de chercheure, Diane mène une recherche postdoctorale avec la Fondation Mirella et Lino Saputo intitulée « Regards croisés sur les dons des fondations subventionnaires et la subsidiarité de l'État en lien avec la cause aînée ». Diane enseigne la gestion philanthropique à l'UdeM.

Pendant la pandémie de COVID-19 en mars 2020, tous les acteurs de la société canadienne, y compris les fondations philanthropiques qui accordent des subventions, ont uni leurs efforts avec les gouvernements pour faire face à la crise sanitaire. Sur un enjeu non plus sanitaire, mais à la fois politique et économique, la crise tarifaire provoquée par l'administration de Donald Trump, et sa volonté affirmée d'annexer le Canada, a suscité une réponse collective de ralliement face à l'adversité.

Les moments de grande convergence autour d'intérêts nationaux se produisent rarement dans l'histoire. Normalement les acteurs sociaux entretiennent une combinaison de relations partagées entre la coopération et le partenariat, l'indifférence ou le non-engagement, la tension et le conflit ouvert, ou encore, la totale vénération ou un antagonisme structurel.

Évolution et rôle de l'agir philanthropique dans la société moderne

L'acteur philanthropique donataire n'échappe pas à la situation relationnelle mentionnée. Elle prend forme de différentes façons en fonction de la posture adoptée ou proposée par les philanthropes concerné·e·s. Ainsi, de la philanthropie classique à la philanthropie de la confiance, en passant par le philanthrocapitalisme, plusieurs approches ont été explorées et testées. Présentement, des professionnel·le·s avant-gardistes du secteur revisitent, bonifient ou recomposent ces dernières.

Contrairement à l'État et aux entreprises privées, les fondations philanthropiques fonctionnent théoriquement selon un principe de partage : elles sont amenées à donner sans attendre de retour direct. Partager, au sens le plus ancien du terme, signifie se défaire d'un bien, consacrer du temps ou de l'attention à autrui sans attente de contrepartie. Ce rôle distingue l'acteur philanthropique de l'État, lequel fonde son rôle sur la valeur redistributive afin d'assurer, avec autorité, la centralité de son pouvoir. La philanthropie se démarque également du rôle joué par le marché, dont le fonctionnement repose sur la valeur d'échange monétaire afin de créer des richesses socialement produites, inégalement réparties et privément accaparées.

Si la philanthropie offre aux individus, groupes, communautés, organisations et institutions, un modèle fondé sur le partage de ressources, elle est appelée à se conformer au principe de subsidiarité des rôles et des fonctions. La société moderne forme un tout au sein duquel une division sociale du travail confère à la philanthropie une pertinence et une légitimité d'action proximale, c'est-à-dire qui s'exerce à l'échelle parentale ou communale sous la forme du 'care', pour la première, et de l'entraide, pour la deuxième.

Sous cet angle, l'agir philanthropique mobilise des compétences, assume des responsabilités et répond à un ensemble de devoirs qui ne reviennent ni au Marché ni à l'État. D'un autre côté les rôles et fonctions des derniers ne devraient pas être empiétés par l'acteur philanthropique. Le principe de subsidiarité signifie simplement que ce sont d'abord les personnes/organisations/instituions les plus proches d'une situation qui doivent intervenir en premier pour aider. En cas d'incapacité, il devient alors possible pour d'autres acteurs d'intervenir dans les champs de compétences qui ne leur reviennent pas de droit.

La complexification des sociétés fait en sorte que le palier local ou proximal d'action est complété par la présence d'arrangements institutionnels de nature politique (l'État) et économique (le Marché). Aux relations de voisinage fondées sur le partage, la réciprocité et le troc se sont greffées des relations plus distantes prises en charge par l'État et le Marché.

De la scène locale, fondée sur le rapport communautaire, à la scène mondiale, meublée d'une diversité de rapports de nature politico-économique, s'est structuré une architecture institutionnelle et organisationnelle fondée sur une logique de systèmes sociaux fonctionnant en silos. Bien qu'il y ait une intentionnalité de complémentarité entre les systèmes culturels, politiques et économiques, leur logique opérationnelle et de gouvernance demeure systémique. Cette réalité fait en sorte que les défaillances, les apories, les tensions ou les contradictions qui apparaissent sont traitées avec pas, peu ou moins d'efficacité, d'efficience et de pertinence qu'elles pourraient l'être.

Si la philanthropie offre aux individus, groupes, communautés, organisations et institutions, un modèle fondé sur le partage de ressources, elle est appelée à se conformer au principe de subsidiarité des rôles et des fonctions. La société moderne forme un tout au sein duquel une division sociale du travail confère à la philanthropie une pertinence et une légitimité d'action proximale.

Face aux limites des systèmes sociaux actuels et aux problèmes qui en découlent, les organisations philanthropiques modernes ont dû repenser leur rôle et leurs façons d'agir. Si le care et l'entraide sont des modalités incontournables, elles apparaissent insuffisantes pour combler les manques et les problèmes engendrés par une action politique étatique limitée dans ses capacités de redistribution ou des actions économiques insatisfaisantes en matière de distribution. Les déficiences observées se manifestent au moins sous trois aspects : lacunes démocratiques, enjeux sociaux et problèmes écologiques.

Pour répondre avec efficience à ces déficiences, il s'avère incontournable d'intervenir là où les problèmes sont criants ou encore d'agir de façon préventive. Ceci demande donc de sortir de la division systémique du travail et d'intervenir sur les sphères d'action de l'État, du Marché ou encore celles d'autres acteurs de la Société Civile. Un champ d'action s'est donc ouvert aux fondations subventionnaires, particulièrement à celles dont le personnel et la direction sont désireux de répondre aux multicrises en présence en renouvelant l'esprit philanthropique.

Dans cette perspective de renouvèlement, le fait de répondre aux urgences de façon novatrice ou de soutenir des actions à portée transformative place parfois les fondations philanthropiques en situation délicate vis-à-vis les acteurs sociaux agissant dans les champs de compétences visés par leurs interventions.

En répondant de façon critique aux urgences sociales, les organisations philanthropiques révèlent les incomplétudes et incohérences de l'action étatique ou les défaillances du Marché. En appuyant des initiatives transformatrices qui s'attaquent aux causes profondes des problèmes identifiés, la philanthropie subventionnaire propose des changements qui remettent en question certains privilèges détenus par des individus, des organisations et des institutions. Enfin, en intervenant sur l'un ou l'autre des points précédents, la philanthropie s'engage dans un processus de réflexivité critique sur son propre rôle sociétal.

Ceci la conduit donc à questionner l'incidence de sa propre empreinte, tant au niveau social (source de sa dotation, partage de pouvoir et de ressources) qu'écologique.

La philanthropie face aux tensions, conflits ou contradictions sociales

Pour les professionnel·le·s et les bénévoles du secteur philanthropique subventionnaire, il importe d'adopter un point de vue réaliste vis-à-vis les tensions, les conflits ou les contradictions sociales.

Sur ce point, la proposition de Mary Parker Follett (1868-1933), économiste des relations industrielles du début du 20e siècle, nous invitait à changer notre point de vue sur le conflit.

Souvent perçu comme un facteur favorable à la division et à l'apparition de fractures sociales, le conflit offre la possibilité de travailler à partir d'une approche intégrative. Cette approche entend dépasser la dichotomie gagnant-perdant en misant sur des solutions permettant d'aller au-delà de l'opposition entre les parties en mettant en scène un espace de travail respectueux des besoins des parties prenantes.

Pour Follett, la perspective intégrative fait en sorte que la relation au pouvoir change fondamentalement. Cette relation passe du 'pouvoir sur', lequel impose une façon de faire ou de voir, à un 'pouvoir avec', lequel privilégie des formes de collaboration vectrices de solutions avantageuses pour les parties prenantes en conflit.

Enfin, la perspective intégrative ouvre la possibilité d'adopter une nouvelle logique de fonctionnement des systèmes sociaux complexes. Il s'agirait de les amener à dépasser la logique systémique afin d'adopter un mode de fonctionnement reposant sur l'écosystémacité.

Passer d'un fonctionnement cloisonné (en 'silos') à une approche plus organique et interconnectée représente un changement majeur. Cette nouvelle approche favoriserait l'atteinte d'un équilibre écologique en misant avant tout sur la collaboration et la complétude des capacités d'agir entre les différentes parties de la société.

L'Année PhiLanthropique
The PhiLanthropic Year

PhiLab

Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie

Canadian Philanthropy Partnership Research Network

Université du Québec à Montréal
Pavillon Saint-Denis (AB), 10e étage.
1290, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J7

Téléphone : 514-987-3000 #8576
Courriel : philab@uqam.ca

www.philab.uqam.ca